

Vivre chez-soi : quelles sont les options pour les personnes âgées?

Vision du Centre intégré de santé et services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue



Présenté au colloque « Vieillir et vivre chez-soi »

Le 6 mai 2016

Par Mme Annie Audet

Directrice adjointe du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées



Plan de présentation

- Objectif de la présentation;
- Mise en contexte;
- Données populationnelles;
- Clientèle régionale des 65 ans et plus desservie en soutien à domicile;
- Autre lieu de desserte pour clientèle âgée, autre clientèle desservie en soutien à domicile;
- Vision;
- Organigramme;
- Offre de service;
- Partenaires réseau;
- Actions réalisées;
- Actions à réaliser;
- Forces;
- Défis;
- Perspectives.

Objectif de la présentation

Présenter et partager la vision du continuum de services pour les personnes âgées en perte d'autonomie liée au vieillissement sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue

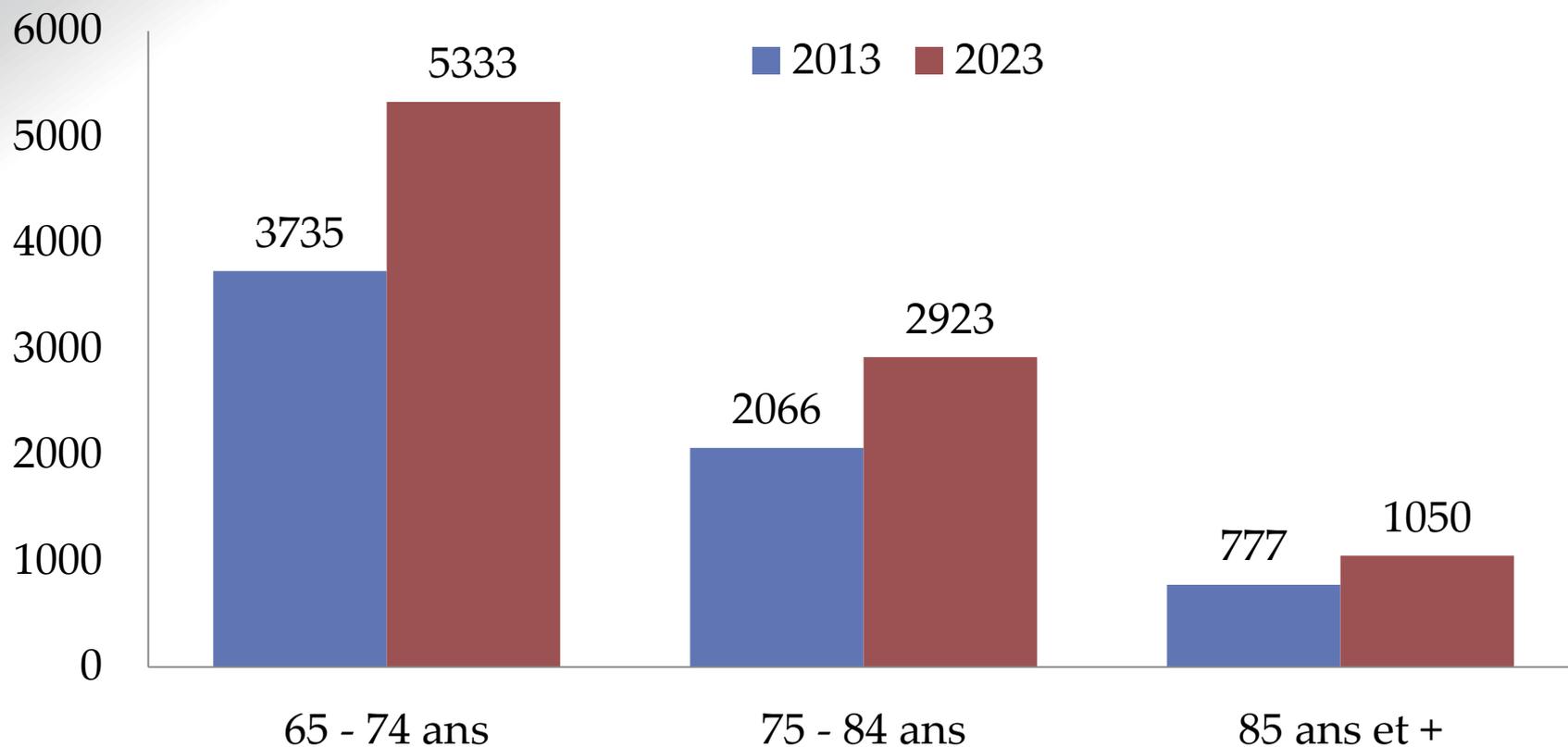


Mise en contexte

- Volonté de la population à demeurer à domicile malgré la perte d'autonomie;
- Orientation du ministère de la Santé à promouvoir le maintien à domicile;
- Augmentation marquée des aînés sur le territoire (16 % à 23 % d'ici 2023);
- Demande croissante des services de soutien à domicile;
- Ressources d'hébergement fortement sollicitées sur le territoire;
- Services externes à développer;
- Partenariat essentiel à poursuivre.



Portrait de la population du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue 2016-2023



En 2023, 23 % de la population de l'A-T sera âgée de 65 ans et plus (16 % en 2013)

Clientèle régionale des 65 ans et plus desservie en soutien à domicile et hébergement

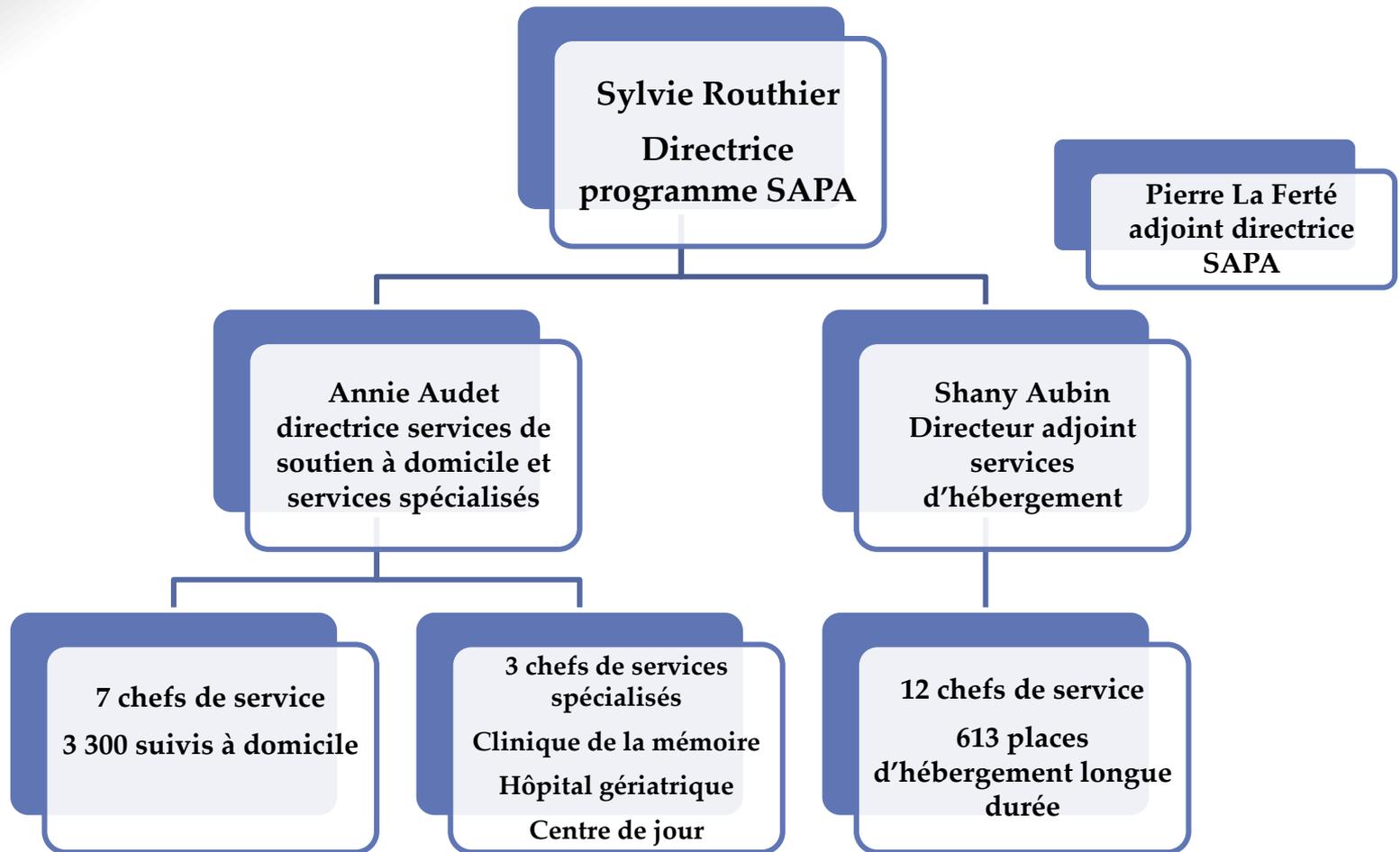
Lieux de desserte	Nombre d'usagers
Domicile	2 179 SAPA 1 105 DP-DI-TSA-SP-SM
RTF	51
Novateur	145
RI	156
	3 636
Résidence pour personnes âgées	2 153
CHSLD	616

Vision du Programme soutien à l'autonomie des personnes âgées

Des services accessibles, continus, intégrés, harmonisés. Une organisation de services basés sur un parcours simple et facile d'accès aux services pour la clientèle.



Organigramme



Offre de service

La direction est responsable de l'ensemble du continuum de services, c'est-à-dire de la prévention au dépistage de la perte d'autonomie à l'hébergement :

- La prévention;
- Le dépistage des aînés à risque de perte d'autonomie;
- L'évaluation des besoins de la clientèle;
- L'accès et l'organisation des services à domicile;
- L'accès et l'organisation des services spécialisés;
- L'accès et l'organisation des services à l'hébergement.

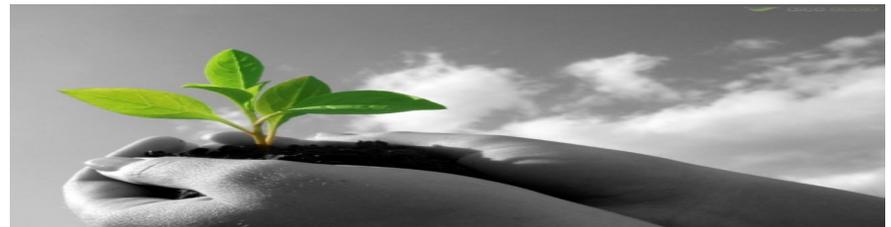


Partenaires réseau

- Les résidences pour personnes âgées certifiées;
- Ententes contractuelles avec plusieurs RPA du territoire;
- Les tables régionales et locales des aînés;
- Les organismes communautaires ou OSBL du territoire :
 - Ville et village en santé;
 - GMF pour le dépistage des problèmes cognitifs;
 - Société Alzheimer;
 - L'Appui;
 - Centre de bénévolat;
 - Etc.

Actions réalisées

- La trajectoire de services pour la personne âgée est définie;
- Dépistage massif de la perte d'autonomie lors de la vaccination annuelle;
- Accès direct des organismes communautaires et au RPA au guichet de services SAPA;
- Partage des ressources avec les organismes communautaires (formation, etc.);
- Actuellement, nous sommes à inventorier les activités les plus prometteuses afin de les appliquer partout en région.



Actions à réaliser

- Optimisation des services de soutien à domicile de courte durée et longue durée;
- Augmentation du nombre de personnes rejointes et desservies au Soutien à domicile;
- Bonifier les ententes de collaboration avec les EESAD (entreprises d'économie sociale à domicile);
- Déterminer avec tous les partenaires le continuum de services pour les personnes atteintes de maladies dégénératives de type Alzheimer;
- Stimuler la concertation régionale vers le mieux-être de la population vieillissante.



Les forces

- L'engagement de la Direction SAPA et de ses gestionnaires à assurer des services de qualité à sa clientèle peu importe le lieu où s'offre les services;
- Des organismes et OSBL de la communauté qui sont dédiés au mieux-être des personnes vivant des difficultés en lien avec la perte d'autonomie;
- Les ententes avec des résidences pour personnes âgées qui offrent des services à des clientèles en grande perte d'autonomie et qui évitent ainsi le déracinement de la clientèle.

Les défis

- Le phénomène important du vieillissement de la population;
- L'augmentation importante des maladies dégénératives de type Alzheimer chez des personnes de plus en plus jeunes;
- Bonifier les mesures de soutien pour les proches aidants;
- S'assurer comme collectivité que toutes les instances partagent l'objectif du maintien à domicile dans des conditions gagnantes;
- L'adaptation rapide du réseau de la santé et de ses partenaires dans sa nouvelle structure régionale.

Où aimerions-nous être dans 5 ans?

Dans une région :

- comportant les meilleures pratiques notamment en gériatrie en regard de l'organisation des services à la personne âgée;
- où l'ensemble des partenaires liés au réseau intégré de services aux personnes âgées travaille de façon concertée au mieux-être de leur clientèle commune;
- où la vision de l'offre de service est partagée par l'ensemble des partenaires.



Cette vision sollicite la collaboration de la population et des partenaires, pour faire en sorte que les aînés reçoivent toute l'attention, les soins et les services auxquels ils ont droit, dans le respect de leur dignité.



Il est un point d'ancrage et d'espoir pour les familles, les proches et leurs aidants.